

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA CHAISE DIEU**

Séance du 16 Novembre 2021 à 20h
L'an deux mil vingt-et-un, 16 Novembre 2021 à 20h

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. BRIVADIS André, Maire

Etaient présents : Mr BRIVADIS André, Maire ; Mr GIBERT Stéphane, Mr BLANCHEFORT Fabien, Mr LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle Adjoints, Mme SCIORTINO Pascale, Mr VIALANEIX Bernard, Mr PHILIPON Pierre, Mr SPECCEL Gérard, Mr PHILBEE Paul.

Procurations :
Mr WENGER Stéphane a donné procuration à Mr BRIVADIS André,
Mr FAIVRE Thierry a donné procuration à Mr PHILIPON Pierre,

Absents : Mr MARION Olivier

Mr GIBERT Stéphane a été nommé secrétaire.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal fixe ainsi qu'il suit les tarifs des stages du Syndicat Mixte à l'Accueil de loisirs validés par le Service Unifié, à compter du 1er janvier 2022 :

Ce tarif s'ajoute au forfait journée de l'accueil de loisirs.

<i>Quotient Familial</i>	<i>< 350</i>	<i>350,1 < 650</i>	<i>650,1 < 950</i>	<i>950,1 < 1250</i>	<i>> 1250</i>
Supplément Stages Syndicat Mixte journées entières			8,00 €		
Supplément Stages Syndicat Mixte demi-journée			4,00 €		

Nombre de conseillers

- en exercice : **13**
- présents : **10**
- votants : **12**
- absents : **3**

Date de la convocation :
08 Novembre 2021

Date d'affichage :
08 Novembre 2021

Objet :

Tarifs stage Syndicat mixte 2022

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous Préfecture de Brioude le 18 Novembre 2021 et publication du 18 Novembre 2021

Pour extrait conforme,
Le Maire,

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
LE 24 NOV. 2021
DE BRIOUDE

André BRIVADIS

